



M U N I C I P A L I T É D ' U P T O N

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-307

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

Le Conseil municipal a adopté à la séance du 2 octobre 2018, le « Règlement 2018-307 modifiant le règlement de zonage numéro 2002-90 afin d'agrandir la zone à dominance industrielle numéro 401 à même une partie des zones 103 et 301 ».

Ce règlement modifie ledit règlement de zonage afin d'assurer la conformité de ce dernier au plan d'urbanisme modifié, conformément à l'article 110.4 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (LAU).

Le 29 novembre 2018, la M.R.C. d'Acton a délivré à la Municipalité d'Upton, un certificat à l'effet que le règlement ci-haut mentionné est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Donné à Upton, ce 4^e jour du mois de décembre de l'an 2018.



Cynthia Bossé
Directrice générale